



Politiques et pratiques

■ L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) a publié un rapport des sénateurs Pierre Médevielle et Pierre Ouzoulias et des députés Philippe Bolo et Anne Genetet intitulé « **Évaluation des risques sanitaires et environnementaux par les agences : trouver le chemin de la confiance** », qui formule 13 recommandations pour améliorer le fonctionnement des agences et mieux organiser le débat public sur les risques.

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-477-notice.html>

■ Le numéro de mars 2019 d'*Adsp*, la revue trimestrielle du Haut Conseil de la santé publique (HCSP), est consacré à **l'alerte en santé publique**. Une vingtaine de personnalités a contribué à ce dossier, coordonné par Francelyne Marano et Denis Zmirou-Navier, qui comporte quatre parties : « Signaux, signalement, alerte », « Les acteurs de l'alerte », « Le dispositif d'alerte en évolution », et « Tribunes ».

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/Adsp?clef=168>

■ La question des liens d'intérêts dans l'expertise scientifique a fait l'objet d'un avis du Comité d'éthique du Centre national de la recherche scientifique (Comets, CNRS), intitulé « **Des liens d'intérêts aux conflits d'intérêts dans la recherche publique** ». La nature de ces liens et les situations nécessitant leurs déclarations sont analysées. L'avis appelle à adopter une ligne de conduite claire pour les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche qui participent à des tâches d'évaluation ou d'expertise et cumulent diverses activités (contrats publics et privés).

http://www4.cnrs-dir.fr/comets/IMG/pdf/avis_2019-39.pdf

■ Le rapport de la Délégation sénatoriale à la prospective « **Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée** » (rapporteurs Ronan Dantec et Jean-Yves Roux) dresse l'état des lieux des bouleversements climatiques et de leurs impacts attendus (sur la santé, la sécurité des biens et des personnes, les ressources en eau, l'agriculture et plus largement l'activité économique). Il formule 18 propositions pour accélérer et amplifier l'effort d'adaptation de la France.

http://www.senat.fr/rap/r18-511/r18-511_mono.html

Expositions professionnelles

■ L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a publié les résultats de son expertise relative aux risques de l'exposition à la **silice cristalline**, minéral mis en œuvre ou présent dans de très nombreux secteurs d'activité. Entre 23 000 et 30 000 travailleurs (en majorité du secteur de la construction) seraient exposés en France à des poussières de quartz excédant la valeur limite d'exposition professionnelle actuellement en vigueur (VLEP-8h : 0,1 mg/m³), que l'Agence juge insuffisamment protectrice.

<https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2015-SA0236Ra.pdf>

■ Le rapport 2019 « Santé travail : enjeux et actions » (publication de **L'Assurance maladie – Risques professionnels**) a pour thème les **cancers reconnus d'origine professionnelle** : en moyenne 1 840 cas par an sur la période 2013-2017, majoritairement (80 %) liés à l'amiante, sinon à trois autres agents : les poussières de bois, le benzène et les produits noirs (goudrons, bitumes, asphaltes). Le document présente les différents programmes et outils dédiés à l'évaluation et à la prévention des risques d'exposition à des agents cancérogènes en entreprise.

<https://kiosque.inrs.fr/alyas/view/go/11264/2/4>

Sécurité des consommateurs

■ Le Comité scientifique européen pour la sécurité des consommateurs (CSSC) a rendu un avis sur le **butylphényl méthylpropional dans les produits cosmétiques**. Considérant chaque produit individuellement, la présence de cet ingrédient parfumant dans les limites de concentration autorisées n'est pas préoccupante, mais le CSSC s'inquiète de l'exposition totale, résultant de l'utilisation de nombreux produits d'hygiène et de soins corporels, mais aussi ménagers (nettoyants et détergents), qui en contiennent.

https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/scientific_committees/consumer_safety/docs/sccs_o_213.pdf

■ L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) a publié les résultats d'une étude ayant caractérisé l'exposition à des **substances volatiles émises par les produits utilisés pour faire le ménage**. Dix-neuf produits et plusieurs scénarios de séances de ménage en conditions réelles (« multi-produits, multi-pièces ») ont été considérés. Plusieurs recommandations découlent des résultats : faire un usage modéré de

ces produits, adapter les doses à la taille de la pièce, aérer pendant et après le ménage, rincer les surfaces traitées. Une attention renforcée doit être portée aux personnes sensibles (asthmatiques, femmes enceintes, enfants).

<https://www.ineris.fr/fr/ineris/actualites/utilisation-produits-menagers-qualite-air-interieur-enjeux-sanitaires-lies-seance>

■ Dans son avis relatif aux **effets sur la santé humaine et sur l'environnement (faune et flore) des diodes électroluminescentes (LED)**, l'Anses confirme la toxicité de la lumière bleue pour la rétine (déjà indiquée dans sa première expertise publiée en 2010), y ajoute la perturbation des rythmes biologiques et du sommeil en cas d'exposition le soir ou la nuit (notamment *via* les écrans et en particulier pour les enfants), et souligne l'efficacité très variable des moyens de protection actuellement sur le marché (filtres pour écrans, verres traités, lunettes filtrantes).

<https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2014SA0253Ra.pdf>

Déchets

■ La brochure « **Déchets chiffres-clés : l'essentiel 2018** »¹ de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (**Ademe**) rassemble toutes les statistiques relatives aux déchets municipaux et des activités économiques, avec un focus sur le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). Les chiffres sont analysés à la lumière des objectifs de la feuille de route économie circulaire (événement phare de l'année 2018), ce qui permet de relever les points de satisfaction et ceux à améliorer.

Un second document de synthèse de l'Ademe² présente les différentes solutions de prévention et voies de valorisation des **déchets du BTP**.

¹ https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets_chiffres_cles_essentiel2018_010690.pdf

² https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/btp-prevention-valorisation-dechets_010697.pdf

Contaminants de l'eau

■ L'Anses a élaboré une méthodologie permettant d'identifier les **métabolites des pesticides** présents dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) pertinents au regard des risques sanitaires. Elle prend en compte les effets potentiels de la substance elle-même

(génotoxicité, toxicité pour la reproduction, cancérogénicité, perturbation endocrinienne) et de ses éventuels produits de transformation. Ce travail s'inscrit dans la perspective d'une révision de la directive européenne 98/83/CE qui fixe à 0,1 µg/l la limite de concentration pour toute substance et devient difficilement applicable avec l'augmentation du nombre des contrôles de qualité et des substances qui peuvent être détectées.

<https://www.anses.fr/fr/system/files/EAUX2015SA0252.pdf>

■ Le rapport « **Médicaments et environnement** » de l'**Académie nationale de pharmacie** fait le point sur la contamination de l'environnement, essentiellement des milieux aquatiques, par les résidus de médicaments incluant les métabolites et produits de transformation. Il présente l'évolution des connaissances et des obligations réglementaires, discute les actions de gestions proposées, et émet des recommandations pour améliorer l'évaluation des risques des résidus médicamenteux dans l'eau et les pratiques des professionnels de santé.

https://www.acadpharm.org/dos_public/Rapport_Medicaments_Environnement_2019.04.24_VF.pdf

Nanomatériaux

■ Trois nouvelles publications ont enrichi la série des documents sur la **sécurité des nanomatériaux manufacturés** de l'Organisation de coopération et de développement économiques (**OCDE**) : « *Guiding principles for measurements and reporting for nanomaterials: physical and chemical parameters* » ; « *Physical-chemical decision framework to inform decisions for risk assessment of manufactured nanomaterials* » ; « *Developments in delegations on the safety of manufactured nanomaterials – tour de table* » (en référence à la 19^e réunion du *Working Party on Manufactured Nanomaterials* en février 2019).

<http://www.oecd.org/env/ehs/nanosafety/publications-series-safety-manufactured-nanomaterials.htm>

■ La gestion des **déchets de nanomatériaux manufacturés** fait l'objet d'un guide (ED 6331) de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (**Inrs**). Aucune réglementation spécifique ne s'applique aux nanodéchets que le producteur ou le détenteur est tenu de caractériser et de classer selon l'approche habituelle (en particulier, détermination de leur caractère dangereux ou pas). Le guide considère les déchets suivants : nanomatériaux en l'état ou inclus

dans une matrice minérale ou organique écartés de la production ; nanomatériaux émis par l'utilisation ou du fait de l'usure d'une matrice en contenant ; emballages, containers, équipements de protection respiratoire, filtres de ventilation et matériel de nettoyage souillés ; installations ou équipements démantelés.

<http://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-6331/ed6331.pdf>

Outils et ressources

■ Consacrée aux **problèmes vicieux**, difficiles à définir, circonscrire et résoudre (exemples types en santé publique : obésité, inégalités de santé, changement climatique), une courte publication de l'Institut national de santé publique du Québec (**Inspq**) présente trois leviers d'intervention – la collaboration, la compréhension partagée et le dialogue – et renvoie sur les outils et documents utiles à leur mise en œuvre. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2530_resoudre_problemes_vicieux_facteurs_ressources.pdf

■ Développé par le Centre de recherche scientifique et technique de l'Union européenne (**Joint Research Centre**) sur la base de données satellitaires, hydrologiques et météorologiques, et de l'observation *in situ*, l'observatoire européen de la sécheresse (**EDO**) est un système d'alerte précoce, de suivi et de prévision des sécheresses, ainsi que de leurs impacts sur les ressources en eau et la végétation *via* cinq indicateurs dont quatre peuvent être affichés simultanément. <https://www.gesteau.fr/vie-des-territoires/un-observatoire-europeen-de-la-secheresse>

■ **24Air** est un nouvel outil mis à la disposition des franciliens par **Airparif**, qui permet d'évaluer l'**exposition individuelle au dioxyde d'azote** (NO₂) en termes de moyenne journalière et d'exposition chronique, à partir de la description d'une journée type (lieu d'habitation et de travail, trajets et leurs horaires). <https://www.airparif.asso.fr/actualite/detail/id/266>

Conférences et congrès

■ Un colloque sur les **contaminants alimentaires** a eu lieu le 19 décembre 2018 à Paris dans le cadre des Carrefours de l'innovation agronomique de l'Institut national de la recherche agronomique (**Inra**). Ont notamment été traités les nouvelles approches méthodologiques pour la mise en évidence de contaminants

émergents, la phytopharmacovigilance, les nanoparticules (franchissement de la barrière épithéliale et interactions avec le microbiote), les composés néoformés toxiques (focus sur les produits carnés) et la co-contamination mycotoxines et métaux. Les actes du colloque¹ et les diaporamas des intervenants² sont en ligne.

¹ <https://inra-dam-front-resources-cdn.wedia-group.com/ressources/afile/460010-019e0-resource-actes-ciag-contaminants-alimentaires.pdf>

² <https://www6.inra.fr/ciag/CIAG-Alimentation/Contaminants-alimentaires>

■ Les présentations des intervenants à deux séminaires organisés aux États-Unis sont sur Youtube : celui de la **National Academy of Sciences** sur l'interaction entre **les stressés environnementaux et les maladies infectieuses**¹ (15 et 16 janvier 2019) et celui de la **Nanotechnology Industries Association** sur la **sécurité des nanomatériaux**² (7 mai 2019).

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=LgJpLAXkiUE&list=PLzsdEyVNFvgy-NL1cE9gNwKxyTel6rZw>

² <https://www.youtube.com/watch?v=DECHIQnsVFQ>

Nominations

■ M. Roger Genet a été reconduit dans ses fonctions de directeur général de l'Anses pour un nouveau mandat de trois ans, par décret présidentiel en date du 3 juin 2019.

<https://www.anses.fr/fr/system/files/PRES2019CPA12.pdf>

■ M. Denis Zmirou-Navier et Mme Agnès Popelin ont respectivement été nommés président et vice-présidente de la Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement (**CNDASPE**) par un arrêté du 3 mai 2019.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038456863&categorieLien=id>

■ La présidente (Mme Corinne Le Quéré) et 10 membres du Haut Conseil pour le climat (M. Michel Colombier, M. Alain Grandjean, Mme Marion Guillou, Mme Céline Guivarch, M. Jean-Marc Jancovici, M. Benoît Leguet, Mme Valérie Masson-Delmotte, Mme Katheline Schubert, M. Jean-François Soussana, Mme Laurence Tubiana) ont été nommés par un décret du 24 juin 2019.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038677962&categorieLien=id>

Laurence Nicolle-Mir